

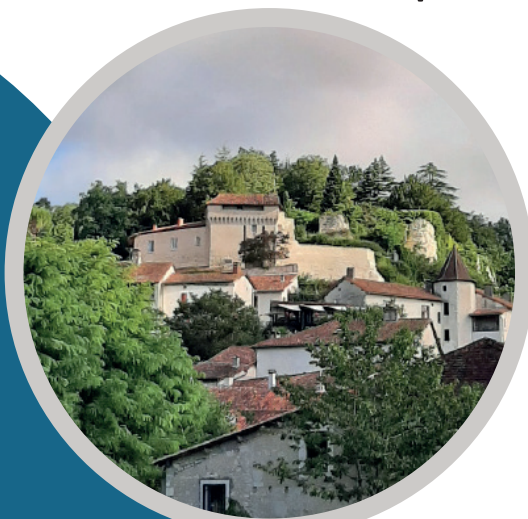
Des Aides à l'Habitat

Pour les Propriétaires Occupants

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CHARENTE

Communauté de communes
**LAVALETTE
TUDE
DRONNE**



En pratique

le contexte

Une volonté forte d'agir sur l'habitat privé...

La Communauté De Communes Lavalette Tude Dronne a instauré une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur tout le territoire communautaire, comprenant un **volet Renouvellement Urbain** sur les 5 centres-bourgs de Aubeterre-Sur-Dronne, Chalais, Montmoreau, Saint-Séverin et Villebois-Lavalette.

Elle propose, **jusqu'en juillet 2026**, des **aides financières pour certains travaux**, ainsi qu'un **accompagnement technique, administratif et d'ingénierie financière**, assuré par l'association SOLIHA Charente.

Cette démarche est conduite en partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat).



Les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les **propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale**, ayant des revenus modestes ou très modestes (voir tableau «critères de ressources»).

Les travaux

Les subventions mobilisables concernent des projets de travaux de :

- rénovation énergétique (permettant un saut de 2 à 4 classes d'étiquettes énergétiques)
- mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectifs (hors présence du réseau collectif)
- rénovation des devantures commerciales (dans les 5 périmètres centres-bourgs)

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'accord des organismes sollicités.

Les subventions

- Pour la rénovation énergétique, les subventions sont calculées sur le montant HT des travaux éligibles (dans la limite d'un plafond variant de 40 000 € HT à 70 000 €) selon le projet de travaux et selon les critères de ressources du ménage (**80 % pour les ménages aux ressources très modestes** et **60 % pour les modestes**). Ces aides engagent le propriétaire à **occuper le logement durant 3 ans** en tant que résidence principale.

- La collectivité peut également apporter des **aides complémentaires** en fonction de la nature des travaux entrepris.

Les critères de ressources

Revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition

Nbre de personnes composant le ménage	Très Modeste	Modeste
1	17 173 €	22 015 €
2	25 115 €	32 197 €
3	30 206 €	38 719 €
4	35 285 €	45 234 €
5	40 388 €	51 775 €
Par pers. supplémentaire	5 094 €	6 525 €

Les démarches pas à pas

SOLIHA Charente est mandaté pour vous accompagner dans vos projets : notre équipe vous informe sur les différents dispositifs d'aides existants, vérifie l'éligibilité de votre projet, puis réalise une visite technique de votre logement, vous conseille, constitue et suit les dossiers de demandes de subventions.

Un exemple concret

Un couple aux revenus très modestes achète une petite maison vétuste de 80 m² avec de nombreux travaux à prévoir, notamment des travaux d'économies d'énergie.

Le projet et les travaux envisagés :

- isolation des combles,
- isolation thermique par l'extérieur des deux pignons,
- pose d'une ventilation mécanique contrôlée,
- installation d'une pompe à chaleur,
- remplacement des volets et
- remaniage d'une partie de la toiture (travaux induits isolation des combles)

Le montant des travaux éligibles s'élève à 58 000 € TTC (55 000 € HT)

Etiquette énergétique du logement **avant travaux** : E

Etiquette énergétique du logement **après travaux** : B



Les subventions mobilisables :

- Anah :	44 000 €
- Département :	3 000 €
- Aide à l'amélioration Energétique : CDC Lavalette Tude Dronne	1 000 €

=====
Total des subventions : 48 000 €

soit 82.75 % du montant TTC des travaux

Bilan :

L'accompagnement de SOLIHA Charente a permis aux propriétaires de définir un projet de travaux global et performant.

Grâce aux subventions qui leur ont été accordées, ils ont ainsi pu réaliser tous les travaux nécessaires à la rénovation de leur logement et utiliser des matériaux et des équipements plus performants.

Les Permanences d'information

Aubeterre-sur-Dronne :

3ème mercredi du mois (matin)
mairie d'Aubeterre-sur-Dronne

Chalais :

1er et 3ème mercredis du mois
(après-midi)
espace France Services de Chalais

Montmoreau :

2ème et 4ème lundis du mois
(après-midi)
espace France Services de Montmoreau

Saint-Séverin :

1er mercredi du mois
(matin)
espace France Services de St-Séverin

Villebois-Lavalette :

2ème et 4ème lundis du mois
(matin)
espace France Services de Villebois-Lavalette

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SOLIHA Charente
127 rue de Royan
16710 SAINT-YRIEIX sur Charente

05.45.95.62.02

contact.charente@solihha.fr
www.solihha16.fr

